

QUINTING S.A.

95108

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL – SOUSCRIPTION PRÉFÉRENTIELLE

En assemblée générale extraordinaire du 11 janvier 2013, les actionnaires de QUINTING S.A. ont décidé de l'augmentation du capital social de la société.

Tous les actionnaires actuels de la société disposent d'un **unique délai au 10 février 2013, à peine de péremption**, pour faire valoir leur droit préférentiel de souscription et libérer les nouvelles actions souscrites.

La présente publication a pour but de sauvegarder les droits préférentiels de souscription des anciens actionnaires; cette souscription d'actions n'est donc pas ouverte au public.

Tous les renseignements nécessaires ainsi que les bulletins de souscription peuvent être obtenus au siège de la société, c/o Me Alexandre Tappy, Rue de Gravelone 45, CP 1325, 1951 SION, ou par e-mail: alexandre.tappy@netplus.ch, sur présentation d'un justificatif de la qualité d'actionnaire (action, certificat d'actions ou attestation de blocage).

Sion, le 16 janvier 2013

Le Conseil d'administration